

COLLECTIF DES RETRAITES DE SNEL DU KONNGO CENTRAL

C.R.S. / KC - MATADI

Contacts : +243 851550170 - 99851548 - 855196836

N/Réf : 003/2022/CRS-KC

Matadi, le 04 /03/2022

Transmis copie pour information à

- Son Excellence Madame la Ministre d'Etat du Portefeuille ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Droits Humains ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre du Genre, Famille et Enfant ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale;
- Son Excellence Madame la Ministre près le Président de la République;
- Son Excellence Ministre délégué près le Ministre des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale, chargée des personnes vulnérables ;

Avec l'expression de nos sentiments de haute considération

Tous à KINSHASA / GOMBE

- Monsieur le Président du Conseil National de la société Civile à Kinshasa ;
- ✓ - Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la SNEL ;
- Monsieur le Directeur Général de la SNEL ;
- Monsieur le Directeur général Adjoint de la SNEL ;
- Monsieur le Président de la Délégation Syndicale Nationale de la SNEL ;

- Monsieur le Directeur du département des Ressources Humaines de la SNEL ;
- Madame la Directrice Exécutive de la Caisse de Pension et Rente Complémentaire

Tous à KINSHASA / GOMBE

- Monsieur le Directeur du Département de Contrôle de Gestion de la SNEL ;
- Monsieur le Directeur du Département des Finances de la SNEL ;

Tous à la SNEL / DG / GOMBE

- Monsieur le Secrétaire Général de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social « UDPS » à KINSHASA / LIMETE

- Comité de Coordination de la Mutuelle des Retraités, Orphelins et Veuves (MROV)

Tous à KINSHASA

- Chaînes des Radios et Télévisions Nationales Officielles et Privées

- RTNC (Vraie Version)
- TOP Congo
- RTGA / MAKAMBO
- MOLIERE T.V.
- KIOSQUE
- ...

à KINSHASA

- Monsieur le Directeur Régional de la SNEL / Kongo Central ;
- Monsieur le Président de la Délégation Syndicale Provinciale de la SNEL / Kongo Central ;
- Monsieur le Chef de Division Administrative et Services Généraux de la SNEL / Kongo Central ;
- Monsieur le Représentant de la Caisse de Pension et Rente Complémentaires /Kongo Central.

Tous à MATADI

A Monsieur le Président du
Conseil d'Administration de
la Caisse de Pension et
Rente Complémentaires
A KINSHASA / GOMBE

Monsieur le Président,

Concerne : Votre responsabilité

Plaçant le Directeur Général de la Société Nationale d'Electricité devant ses responsabilités, nous lui avons destiné notre lettre référence 016/2021/CRS – KC du 08/02/2021, réceptionnée le 26/02/2021 par le service courrier de la Direction Générale. Tout en le considérant comme dernier rempart des retraités dans leur lutte de survie, nous n'avons pas escamoté votre part de responsabilité dans la gestion accaparante de la Caisse de Pension et Rente Complémentaires. A notre avis, la Caisse évoluant en solo et ne donne pas l'impression d'être sortie des entrailles de la Société Nationale d'Electricité.

Pourtant, la SNEL l'a voulu une structure de prévoyance sociale sans but lucratif pour lui servir de caisse dans la gestion des fonds issus des cotisations des membres (agents actifs) pour qu'ensuite dispenser des prestations significatives aux bénéficiaires, les retraités, considérant que leur prise en charge par le seul Régime Général « C.N.S.S » ne permettait pas aux bénéficiaires, agents SNEL retraités, de survivre assez longtemps après leur retraite.

Nous disons avec insistance, qu'il s'agit des prestations significatives qui mettraient les agents SNEL retraités à l'abri de mal-vivre, le social en République Démocratique du Congo étant en perpétuelle dégradation.

Malheureusement, mauvaise herbe croît toujours et cache la forêt. Au lieu d'être financée pour réaliser sa mission, la Caisse de Pension et Rente Complémentaires sort de son objectif et commence à financer la

SNEL de qui elle reçoit les fonds issus des cotisations des membres (agents actifs). Quelle aberration !!

Deux mouvements de débours ont été portés à notre connaissance. Le premier, celui de 7.000.000 USD (sept millions de Dollars Américains), révélé par vous-même lors de la rencontre organisée au restaurant chez FLORE en présence du Conseiller du Directeur Général en Ressources Humaines. Curieusement sans réaction de sa part. Est-ce un aveu ? Le second, celui de 4.000.000 USD (quatre millions des dollars Américains), aurait été déclaré par le Président de la Délégation Syndicale Nationale dans une de ses shows à Matadi. Finalement, qui finance qui ? A qui profite le financement ?

Monsieur le Président, votre avènement à la tête de la Caisse a été bien aperçu et applaudi en considération de ce que vous avez apporté à la tête de la Délégation Syndicale Nationale.

Autres temps, autres mœurs. Dans l'entretemps, vous fermez hermétiquement la porte de la Caisse aux retraités, en prenant pour prétexte qu'ils ne sont plus actifs. Seule la présence du Président de la Délégation Syndicale Nationale suffit. Quelle absurdité !!! Si à l'avènement de la caisse, le personnel était représenté par la Délégation Syndicale Nationale c'est parce qu'il n'y avait pas, à l'époque, un autre interlocuteur en face de l'employeur. Mais aujourd'hui le décor a complètement changé. Les retraités n'exigent que leur présence dans les organes délibérants. Ils n'ont pas d'autres prétentions que d'y siéger en tant que matière première justifiant la raison d'être de la Caisse.

Monsieur le Président, que faites-vous du préambule préfigurant les statuts de la CPRC et qui stipule :

- ❖ Considérant l'insuffisance quantitative et qualitative des prestations dispensées par le régime général de sécurité sociale ;
- ❖ Soucieux de garantir au personnel une couverture sociale convenable au regard de la précarité des conditions actuelles qui caractérisent la période de fin de carrière ;
- ❖ Conscient que seul un cadre associatif, mû par la participation de tous, est à même de permettre la réalisation de cet objectif ;

L'ère des beaux textes, discours et autres déclarations tonitruantes est révolue. Il paraît que c'est à partir des actions que les hommes responsables sont jugés et appréciés. Les retraités que nous sommes, connaissons quand même votre sens élevé de compréhension et de pragmatisme et attendons de vous, mordicus « LA REMONTADA ». Mieux vaut tard que jamais...

Monsieur le Président,

De ce qui précède, nous disons seulement « Père au nom de Jésus, ouvre les yeux de chaque retraité à la réalité de : « LE PEUPLE D'ABORD » » et accélère la destruction de toute force s'opposant à la volonté de voir ton peuple vivre heureux, la vie que tu lui as destinée mais les dieux de cette terre lui en privent.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments de franche collaboration.

POUR LE COLLECTIF DES RETRAITES DE SNEI DU KONGO-CENTRAL

~~Timothée MANSESA NATUMONA~~

VI Président


Emmanuel N'DONTONI N'ZENZO

Président

COLECTIF DES RETRAITES DE SNEL DU KONNGO CENTRAL**« C.R.S. / KC » MATADI**

Contacts : +243 851550170 – 99851548 – 855196836

N/Réf : 005/2022/CRS – KC

Matadi, le 20/03/2022

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Madame la Ministre d'Etat du Portefeuille ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité.

à Kinshasa/Gombe

- Monsieur l'Inspecteur Général, Chef de Service de l'Inspection Générale des Finances ;

à Kinshasa / Gombe

- Monsieur le Directeur Général de la SNEL ;
- Monsieur le Directeur général Adjoint de la SNEL ;
- Monsieur le Président de la Délégation Syndicale Nationale de la SNEL ;
- Monsieur le Directeur du département des Finances de la SNEL ;
- Monsieur le Directeur du département de Contrôle de Gestion de la SNEL ;
- Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Caisse de Pension et Rente complémentaires (C.P.R.C) ;
- Madame la Directrice Exécutive de la Caisse de Pension et Rente Complémentaires (CPRC).

- La Mutuelle des Retraités, Orphelins
et Veuves SNEL ;
à Kinshasa / Gombe

Concerne : **Partenariat entre SNEL,
SA et SHANGAI ELECTRIC**

✓ A Monsieur le Président du
Conseil d'Administration de la
SNEL
à KINSHASA / GOMBE

Monsieur le Président,

C'est avec une attention soutenue et particulière que nous avons lu votre note n° SNEL /PCA/51/2022 du 14 Mars 2022 adressée à Monsieur le Directeur Général de la SNEL au sujet de l'accord de financement entre SNEL, SA et SHANGAI ELECTRIC, pendant que les mesures conservatoires de la Ministre d'Etat du Portefeuille, en Exécution de la décision du Gouvernement prise au cours de la 38^{ème} réunion du Conseil des Ministres du vendredi 28 janvier 2022, ont verrouillé le fonctionnement de la SNEL en perspective de la fin imminente des mandats de l'actuel Comité de Gestion.

Curieusement, le Directeur Général vient de s'illustrer, à sa manière, en menant une campagne de sensibilisation auprès des Administrateurs dans le but d'obtenir leur adhésion en faveur du partenaire SHANGAI ELECTRIC.

Monsieur le Président, vous allez même plus loin en qualifiant la démarche de Monsieur le Directeur Général d'insolite et de surprenant au point de brader les intérêts majeurs de la société et de trahir la République, une façon pour vous de cesser d'être solidaire avec lui, les intérêts de la République restant prédominants. La gravité de cas traduit la gravité de la situation.

Les Retraités de la SNEL profitent de cette occasion pour vous prier de faire de la redevabilité et de la transparence des indicateurs dont le narratif doit s'adapter au contexte de l'heure c- à- d, « LE PEUPLE D'ABORD ».

Il est surprenant et même inadmissible que la CPRC, une structure de prévoyance sociale, refuse d'accompagner la vision du Chef de l'Etat et cela apparaît comme un défi à l'autorité suprême du pays.

Monsieur le Président, quel est l'état actuel de votre conscience professionnelle ? La Bible dit : « Malheur à ceux qui se mettent à la table – pour manger ensemble – « des méchants ». Tout en vous assumant de leur accompagnement, les retraités SNEL, abandonnés à leur triste sort, attendent beaucoup de vous. « MIEUX VAUT TARD QUÉ JAMAIS »

Nous restons à votre disposition quant à ce.

POUR LE COLLECTIF DES RETRAITES DE SNEL DU KONGO-CENTRAL

Timothée MANSESA MATUMONA

V/Président

Emmanuel N'DONTONI N'ZENZO

Président